

## Modification des orientations de placement

### **MAC AL HOUDA FCP**

*Fonds Commun de Placement*

*Agrément du CMF N°16-2010 du 19 mai 2010*

*Adresse : Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis*

MAC SA intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de MAC AL HOUDA FCP, informe le public et les porteurs de parts que son conseil d'administration réuni le 02 mai 2012 a décidé de modifier les orientations de placement du fonds comme suit :

<b>Anciennes orientations de placement</b>	<b>Nouvelles orientations de placement</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Minimum 50% de l'actif placés en actions cotées en bourse ;</li><li>- Maximum 50% avec minimum 20% de l'actif placés en liquidités et quasi-liquidités.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Minimum 50% de l'actif en actions cotées en bourse ;</li><li>- Maximum 30% de l'actif en valeurs mobilières acceptées par le comité de conformité ;</li><li>- 20% de l'actif en liquidités et quasi-liquidités acceptées par le comité de conformité.</li></ul>

**Cette modification entrera en vigueur à partir du 02 janvier 2013.**

Le prospectus de MAC AL HOUDA FCP mis à jour sous le numéro 10-711/A001 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès du gestionnaire MAC SA intermédiaire en bourse sis au Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis et de son réseau d'agences.